

	ANGE 2D Fermer les affectations des enseignants ayant quitté	Fiche Action n° 7
SL – 28 juin 2018	Quand ? <ul style="list-style-type: none"> • Pour vous avancer dans le travail de l'enquête lourde, il est préférable de le faire avant d'effectuer votre import STS, mais vous pouvez aussi le faire après. • Au cours de l'année scolaire, il faut le faire lors du départ d'un enseignant. 	

Accès à l'application via Gabriel (<https://www.ec-gabriel.fr>), ou via l'adresse : <http://www.ange2d.fr>

Les affectations des délégués auxiliaires et des maîtres en contrat provisoire sont automatiquement fermées le dernier jour de l'année scolaire (6 juillet cette année). Pour les autres (retraite, mutation, disponibilité ou décès), il vous appartient de suivre la procédure décrite ci-dessous :

QUAND ?

Pour vous avancer dans le travail de l'Enquête Lourde, il est préférable de le faire AVANT d'effectuer votre import STS, mais vous pouvez aussi le faire après.

OÙ ?

Cliquez sur la commande « Liste » de l'onglet « ENSEIGNANTS ».

La liste des enseignants apparait, précédée d'un moteur de recherche multicritères.

Vous pouvez à votre convenance utiliser le moteur de recherche ou faire défiler la liste pour **sélectionner l'enseignant dont vous voulez fermer l'affectation.**

COMMENT ?

Principal : 2016-2017

Code RNE	08...
Type	Collège
Nom	...
Commune siège	...
Qualité juridique	Contrat définitif
Année d'entrée dans l'établissement	1990
Matière(s) enseignée(s)	AM...
Echelon :	7
Enseignants tuteur	non
Mél.	ar...

3

[Modifier](#)

1

Enseignants

Enseignants Liste

Année scolaire	Accord	Code Ens
2016-2017		
Nom	Patronyme	Prénom
Date de naissance	CP naiss.	Ville
NUMEC	Etablissement	Code RNE
Discipline de poste	Discipline de support	Type Etb
		Qualité jur.

2

Ajouter un Document à la liste ou un Chef de travaux :

NUMEC	Nom	Patronyme	Prénom	Date naiss.
4...	E...	HE...	DESOF...	07/...
1...	BL...	BL...	JN...	3...
35...	BOVI...	BO...	ICTE...	1...
25...	BRA...	BRA...	IE...	0...

Dans l'onglet « **SITUATION PROFESSIONNELLE – ETABLISSEMENT D'EXERCICE** », cliquez sur le bouton « **MODIFIER** » de l'établissement de rattachement concerné par la fermeture de l'affectation

Il vous faut alors indiquer au bas de la fiche qui est apparue le motif de fermeture de l'affectation et la date qui est le 31/08 de l'année civile en cours. Cette année, il faut donc saisir 31/08/2018

Motif a quitté

Date a quitté

4

N'oubliez pas de cliquer sur **ENREGISTRER** ensuite en bas de la fiche pour enregistrer les modifications apportées.



Sylvie LINAIS → 02 99 85 00 16 sylvie.linais@enseignement-catholique.bzh



Sylvie LINAIS → 02 99 85 00 16 sylvie.linais@enseignement-catholique.bzh